

COMPTE RENDU du CHSCT du 12 octobre 2017

Ce CHSCT ne devait pas revêtir une importance particulière puisqu'il n'a pas eu l'honneur, comme souvent d'ailleurs, de la présence du président en titre, notre directeur départemental.

L'ordre du jour comportait, outre la finalisation du budget 2017, l'examen des annotations aux registres hygiène et sécurité ainsi que le suivi des actions en cours.

Une déclaration liminaire de vos représentants relative au registre hygiène et sécurité de Chaptal et plus généralement au problème récurrent de l'accueil a été lue en début de réunion :

Nous avons en effet découvert, lors de la préparation de cette séance, que le registre hygiène et sécurité de Chaptal... n'avait pas été remis !!

À l'accueil, la jeune apprentie ignorait de quoi il s'agissait et où il pouvait bien se trouver ?

Nous avons fini par le débusquer aux services communs, alors qu'il DOIT se trouver à l'accueil, disponible à la fois pour tous les agents mais aussi pour le public!

Notre déclaration liminaire mentionnait non seulement cette « anomalie » mais aussi mettait l'accent sur la gestion de l'accueil de Chaptal, qui consiste à prélever des agents dans les services pour l'accueil et leurs difficultés à l'assurer en plus de leurs propres missions !

Nous avons donc demandé que le poste de l'accueil de Chaptal soit enfin pourvu.

La direction nous a répondu que cette mission ne posait pas problème qu'à Chaptal, mais qu'elle espérait le résoudre en demandant à l'ensemble des services du site d'assurer une 1/2 journée chacun : « c'est un effort pour la collectivité »

Nous avons rappelé que cette situation de remplacement est génératrice de stress.

Nous avons ensuite tous voté contre le PV du 18 juillet dernier, car la direction refusait d'inscrire nos corrections autrement que biffées, sous sa version réputée exacte !

C'est la première fois qu'un tel précédent se produit à notre connaissance...

Il a ensuite été question du suivi des actions du CHSCT :

Sur demande de vos représentants, la dernière séance de l'année étudiera les comptes-rendus des visites de services effectuées par les délégations CHSCT dans le cadre de l'ASR 2018.

Pas de nouvelle information relative à l'aménageur d'espace de la DDFiP, sauf qu'il a été choisi. Son étude devrait durer 4 à 5 mois et sera suivie du volet budgétaire ...

Pour le télétravail, une seule avancée : L'expérimentation va s'étendre à une DDFIP par inter-région (et limitée à environ 300 agents au total)

Le dispositif ne s'appliquera plus seulement aux agents en difficulté sociale, médicale ou personnelle mais à tout le monde.

Budget 2017 :

Vos représentants ont voté, après concertation avec les 2 autres OS, les actions suivantes :

- Acquisition de 2 transpalettes pour Sète et Chaptal. La CGT a demandé que Sète soit équipé du même produit (moins cher) que Chaptal.*
- 1 lève-armoire pour Chaptal*
- des luminaires à Béziers*
- un store au Millénaire*
- des mesures d'empoussièrement à La Paillade*
- une première formation incendie à Montmorency*
- un deuxième interphone pour Hérault Amendes*

- le solde sera utilisé en acquisition de pièges à son.

Enfin, une provision destinée à financer tous les aménagements de bureau pour 2018 a été votée.

Suivi des registres hygiène et sécurité :

À notre grande surprise, de nombreux registres ne comportent aucune indication :

Capestang, Castries, Clermont l'Hérault, Ganges, Gignac, Montpellier CPS, La Paillade, Montpellier municipale, Paierie départementale, Pézénas SIPE et municipale, St Pons SIPE, Sérignan et Sète municipale.

Insectes et/ou nuisibles : L'administration rappelle que lorsque vous en constatez la présence sur votre lieu de travail, il est impératif d'en informer aussitôt par mail le gestionnaire de site.

Filtres de climatisation : ils doivent être nettoyés ou changés 2 fois par an. Cependant, selon l'administration, un défaut d'entretien ne nuit pas aux agents mais seulement au climatiseur.

Toilettes accessibles au public : c'est un problème général qui va être étudié.

Ergonomie de la banque d'accueil du Millénaire : La circulation des contribuables doit être améliorée.

D'un point de vue général, les accueils vont être revus par la division des particuliers. Des « chemins de fuite » doivent être créés partout. Il reste le problème des horaires, car nous savons bien qu'à l'accueil, la pause méridienne de 45 minutes est difficile à prendre et que les horaires variables ne sont pas applicables !

Pour la trésorerie de St Pons, le président nous a informé qu'elle allait rejoindre le SIPE, donc il n'y aura pas de travaux.

Pour le guichet de Murviel les Béziers, le caisson récupéré à la direction du Lot est arrivé.

A Montmorency, les agents sont gênés par la fumée des collègues qui fument sous leurs fenêtres. Aussi est-il proposé de revoir la disposition du mobilier et des bacs à plantes pour remédier à ces nuisances.

Questions diverses :

Millénaire :

La situation du chauffage-climatisation n'a pas évolué pour le moment, mais on nous a annoncé l'intervention, auprès du préfet, du délégué interrégional dans ce dossier.

Chaptal :

Le rapport relatif à la sécurité incendie vient de parvenir à la direction qui, après l'avoir étudié, approchera la caisse d'épargne, propriétaire, pour financement.

La Paillade :

Nous avons interrogé la direction quant aux risques de légionellose, qui nous a précisé que tous les sites où existe un risque (douche, cantine, chauffe-eau ...) étaient vérifiés chaque année.

Les causes de légionellose ont été identifiées sur les 3 sites concernés et les solutions sont ou seront apportées.

Hérault Amendes :

La recherche de locaux adaptés est toujours en cours dans le secteur locatif, mais l'aménageur d'espace étudie la possibilité d'installation à Montmorency ...

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE : UNE INFIRMIERE ARRIVE AU 01/01/2018 à la délégation

Le prochain CHSCT devrait avoir lieu autour du 15 décembre 2017.

Vos représentants : Chantal Bégué, Richard De Chazeron, Hélène Fournier-Brunet